

L'examen d'admission à l'étude semble aussi, cet automne, avoir été plus sérieux que de coutume. Tant mieux. En face de l'encombrement de la profession, cela n'est pas de trop. Mieux vaut encore se montrer sévère au début que d'être obligé plus tard de bloquer un étudiant auquel on a fait faire les dépenses de quatre années de cours sans qu'il fût en état de profiter des leçons reçues.

Nous regrettons que l'audition des livres du Collège ne soit pas terminée. Tout le monde attend avec impatience le résultat de cette audition. Nous n'en faisons pas reproche au Bureau, puisque c'est le Dr Beausoleil qui, en refusant de remettre une partie de ses livres, rend cette audition impossible à compléter. Voilà une conduite qui nous paraît pour le moins étrange, et le Dr Beausoleil semble avoir de singulières idées sur la responsabilité d'office. A l'assemblée du 13 juillet dernier, le Dr Lachapelle demandait déjà que le nouveau bureau fût autorisé à prendre en justice les mesures nécessaires pour recouvrer tous les livres du bureau ; il faut croire qu'il connaissait son homme. Cette autorisation a été votée le 28 septembre dernier ; et nous savons que l'avocat du Collège vient de prendre, contre l'ancien registraire, une poursuite de reddition de comptes. Il n'y avait pas à hésiter, car l'honneur et les intérêts de la profession sont en jeu.

Enfin, le nouveau bureau, fidèle à sa promesse, a nommé un comité de législation et l'a chargé de présenter en son nom un projet de loi à la prochaine session, afin d'établir pour l'élection des membres du Bureau Médical le mode de votation par districts et par bulletins. On va donc enfin écouter le vœu de la profession !

ASSOCIATION DES INTERNES.

Élections annuelles.

Les membres de l'Association des Internes de l'hôpital Notre-Dame, réunis en assemblée le 28 octobre dernier, ont élu à l'unanimité les officiers suivants :

Président : Dr E. P. Chagnon.

1er Vice-président : Dr L. de L. Harwood.

2e Vice-président : Dr N. Normand.

Secrétaire : Dr A. Ethier.

Nous félicitons vivement l'Association des Internes de ces excellentes nominations.